

Réunion du 23 mars 1995.

Le vingt trois mars mil neuf cent quatre vingt quinze, à quatorze heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M^r JOSEPH Richard, maire. La séance a été publique.

Ordre de convocation. 17 mars 1995.

Présents: M^s et M^{mes} JOSEPH Richard, FERRET Serge, MAGNE Simone, ALLARY Francis, BOURREAU Bernard, PHELIPPEAU Hervé, VIOLET Clotilde, BORDERON Raymond, MARTIN Michel, MARIAND Marcel

Secrétaire de séance: M. ALLARY Francis

306 CA. 1994

Compte administratif 1994: présenté par M^r le Maire, assisté de M^r Hely, receveur municipal. Est déposé comme pièce jointe: M^{me} Violet Clotilde.

Section de fonctionnement.

Recettes: 517685,68F

Dépenses: 389430,04F

Excédent de fonctionnement: 128255,64F

Section d'investissement.

Recettes: 139750,68F

Dépenses: 139750,68F

Résultat de clôture: excédent: 138255,64F

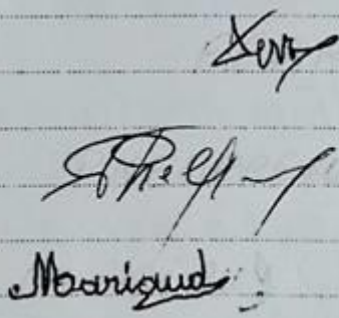
307 <u>BP 1995.</u>	<p>Voté à l'unanimité.</p> <p>Section de fonctionnement Dépenses: 440 928. Recettes: 440 928 dont 141 128 F versés au compte 63. (fonds lités)</p> <p>Proportionnellement sur recettes de fonctionnement pour versement à la section d'investissement: 55 661 F.</p> <p>Section d'investissement Recettes: 17 954 F Dépenses: 17 954 F →</p> <p>Dont 99679 F de remboursement d'emprunts, 50 257 F pour travaux de voirie et 25 000 F pour plan de 13° k'cence (participation à des travaux pris en charge par la Communauté de communes).</p> <p>Voté à l'unanimité.</p>
308 <u>Indemnité entretien et gardiennage église.</u>	<p>Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'allouer une indemnité de 150 F à Mme MARTIN COMPRIERS pour l'année 1995 afin d'entretenir l'église de COMPIERS.</p>
309 <u>Haute des loyers au 01/07/95</u>	<p>Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'augmenter les loyers communaux de: 0,10 % à partir du 1^{er} juillet 1995. Le loyer de logement de l'école se montera donc de 01/07/95 au 30/06/96 à: 15326,15 et celui du presbytère à: 6337,89 F.</p>
310 <u>Heures d'ouverture service tarification des déchets.</u>	<p>A partir du 1^{er} juin 1995 le service tarification des déchets sera ouvert le mercredi de 14h à 18h 30 et le vendredi de 8h à 12h.</p>
311 <u>Demande d'autorisation d'exploiter une carrière de grès ferrugineux à Puyrenier</u>	<p>M^r le Maire communique au Conseil Municipal une demande d'autorisation d'exploiter une carrière à ciel ouvert de grès ferrugineux sur le territoire de la commune de PUYRENIER (Dordogne) présentée par la S. H. CESAR VITFAURE. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son avis favorable à l'unanimité.</p>
312. <u>avenant à la convention de répartition des ressources communales de la communauté de communes</u>	<p>M^r le Maire présente au Conseil Municipal l'avenant à la convention de répartition des ressources entre les communes constituant la communauté de communes d'Horté et de Barvallette,</p>

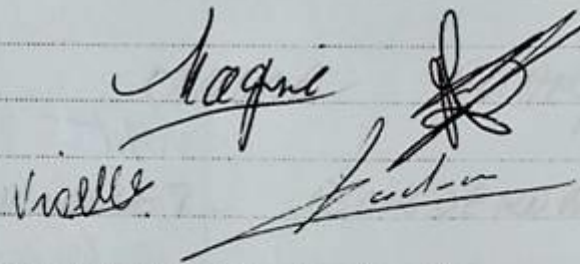
avenant prévu dans la convention de répartition
des ressources entre les communes de la communauté d'habitants
et de Lavalette ratifiée par le Conseil Municipal lors
de la délibération du 15 juin 1994.

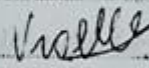
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à
l'unanimité, accepte cet avenant à la convention
précitée et autorise M^r le Maire à la signer.

Fait et délibéré en mairie, le jour, mois et an susdits.
Ont signé les membres présents


Martin


Moriquand


Magné


Viselle